



Bulletin d'adhésion 2022 ou de renouvellement d'adhésion

« L'association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf agit depuis 2003 pour protéger, conserver, restaurer et réhabiliter le site naturel et le monument historique qui constituent l'Île du Large, aussi bien s'agissant des éléments bâtis que de sa faune et sa flore. L'association entend assurer la pérennité des ouvrages historiques construits sur l'Île du Large par leur reconstruction dans le respect de leurs formes originales et leur valorisation avec l'aménagement de l'Île du Large à de nouvelles activités et fonctions. L'objectif guidant les membres de l'Association est de permettre à terme une ouverture au public du site et de réinsérer l'Île du Large dans l'environnement culturel, économique et social de la Normandie et de la France. »

(article 1 des statuts de l'association : <http://www.ilesaintmarcouf.com/lassociation/les-statuts/>)

Renseignements concernant le ou les adhérents

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Je donne mon consentement au recueil et à l'utilisation des données me concernant par l'AILSM aux fins de gestion et d'information sur les activités et événements organisés par l'association. L'association des Amis de l'île du Large, s'engage à ne pas divulguer, de quelque façon que ce soit, les informations personnelles vous concernant, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Votre cotisation

- cotisation annuelle *individuelle* : 20 €
- cotisation annuelle *couple* : 30 €
- cotisation annuelle *famille* : 30 € + 10 € par enfant mineur ou 20 € + 10 € par enfant mineur pour un parent seul. Nombre d'adultes Nombre d'enfants :

Cotisation annuelle association ou collectivité territoriale : 50 €

cotisation + don (n'oubliez pas de cocher le type de cotisation que vous souhaitez)

Un reçu fiscal vous sera envoyé, il vous permet une défiscalisation de 66% au titre des associations reconnues d'intérêt général

Règlement

Libeller votre chèque à l'ordre de « Association Les amis de l'île du Large »

Adresser le chèque et le formulaire complété à l'adresse :

Association les amis de l'île du Large, BP201, 50500 Carentan les Marais

Vous pouvez également adhérer par internet en payant par carte bancaire ou par virement. Rendez-vous sur la page [soutenir le projet / adhérer à l'association](#) sur le site www.ilesaintmarcouf.com. Il n'est alors pas nécessaire de remplir ce formulaire.